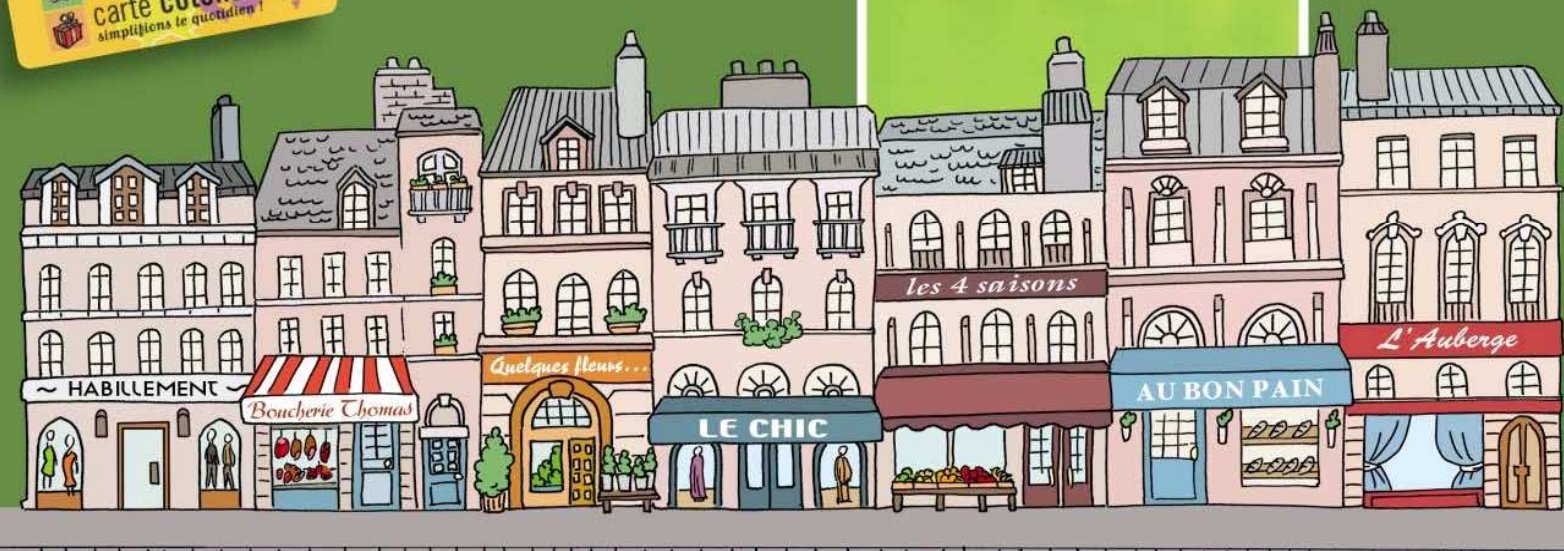




La fidélité fédérative d'unions de commerçants

VITAVIL®



groupe **applicam**.sa



Revitalise l'activité des groupements de commerçants

La mise en œuvre de la solution VITAVIL implique la mobilisation des acteurs suivants :

- Les commerçants partenaires regroupés au sein d'une association,
- Les clients, porteurs des cartes VITAVIL,
- La société AGYS groupe APPLICAM,

A ces acteurs peuvent s'ajouter d'autres intervenants tels que la Chambre de Commerce locale, les Collectivités Territoriales, les gestionnaires de parkings,...

Les commerçants indépendants rencontrent de plus en plus de difficultés pour fidéliser leur Clientèle :

- *Un concurrence toujours plus vive de la grande distribution qui dispose d'importants moyens de communications*
- *La difficulté et le coût élevé du stationnement,*
- *La fausse image de cherté de leurs commerces,*
- *La perte des habitudes de consommation dans les commerces de proximité,*
- *L'absence de communication collective et de logique de développement.*

Pour répondre à cette problématique AGYS a conçu VITAVIL, système de fidélisation fédératif qui permet aux commerçants d'une unité géographique (ex : Commerces de Centre Ville, galeries marchandes,...), d'alimenter un porte-monnaie électronique contenu dans une carte à puce, en y capitalisant les ristournes accordées par les commerçants affiliés, à l'occasion de chaque achat.

Principes de fonctionnement

Le client qui souhaite se procurer une carte de fidélité remplit un bulletin d'adhésion chez l'un des commerçants adhérant au système. Ce commerçant le saisit sur le portail internet de l'association. Il prend une carte de fidélité de son stock, l'introduit dans le TPE dédié VITAVIL, qui la rend immédiatement opérationnelle.

Cette carte à puce, contient un véritable porte-monnaie électronique alimenté à partir de ristournes obtenues sur les achats effectués chez les commerçants adhérents.

Ce porte-monnaie peut être utilisé comme moyen de paiement à l'occasion de n'importe quel achat ultérieur, uniquement chez les

commerçants affiliés, et éventuellement pour le paiement de prestations complémentaires telles que le stationnement.

Le logiciel VITAVIL est installé sur un Terminal de Paiement Electronique (TPE) dédié.

Il assure les fonctions de :

- **Chargement des ristournes sur les cartes à puce des clients,**
- **Acceptation des cartes de fidélité en tant que moyen de paiement,**
- **Transmission par télécollecte des transactions réalisées dans la journée à l'opérateur AGYS**

Evolutions et extensions



Parking et Horodateurs

La carte VITAVIL est acceptée en tant que véritable moyen de paiement par les horodateurs et caisses de parkings.



Carte de vie quotidienne

La carte VITAVIL peut évoluer vers une véritable Carte-Ville ou vice versa et permettre le paiement de prestations à caractère social (restauration scolaire, centre de loisirs,...) ou des activités culturelles et sportives (piscine, théâtre,...)



Transports en commun

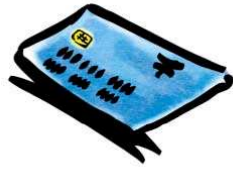
La carte VITAVIL peut intégrer une zone réservée au paiement ou à l'identification des porteurs dans les transports en commun.



Cohabitation MONEO

AGYS est l'une des premières sociétés à avoir obtenu un agrément pour la mise en œuvre d'applications dans la zone multiservice de la carte MONEO.

Le fonctionnement



Les cartes VITAVIL sont des cartes à puce qui permettent l'ouverture à d'autres services (notamment le paiement du stationnement). Elles sont personnalisées au visuel souhaité par le commerçants ainsi qu'au nom et prénom des porteurs (option).



Le logiciel VITAVIL est installé sur un Terminal de Paiement Electronique dédié.



est votre prestataire unique pour les opérations suivantes :

groupe **applicam** s.a.



- Développement de tous les logiciels sur TPE,
- Développement des logiciels centraux : base de données, extranet portail Web,
- Développement des programmes de cartes à puce et des applications sur autres supports (téléphone NFC, clé USB,)
- Fourniture, personnalisation graphique et électrique des cartes à puce,
- Toutes opérations de Front Office,
- Traitement des données télécollectées,
- Gestion des bases de données,
- Exécution des compensations financières entre commerçants,
- Mise à disposition sur le site Internet d'états de gestion et statistiques, à destination des commerçants et de l'association,
- Service d'assistance téléphonique du lundi au samedi de 9h à 19 h,
- Fourniture aux commerçants d'outils d'analyse marketing (option),

Agys est une filiale d'APPLICAM SA



Pionnière depuis plus de 20 ans des applications de la Carte à puce, APPLICAM SA est aujourd'hui le leader des cartes multiservices et multi-prestataires.

Sa maîtrise et ses références en matière de conception de matériels spécifiques et de logiciels, d'intégration de solutions complètes et d'exploitation en infogérance et délégation de service public, lui ont permis de devenir le partenaire de référence des majors de la carte à puce.

Références :

- **ASNIERES SUR SEINE**
- **BOIS COLOMBES**
- **BOULOGNE**
- **BOURG-LA-REINE**
- **CHATILLON**
- **CHERBOURG**
- **CLAMART**
- **CLICHY**
- **COLOMBES**
- **COURBEVOIE**
- **COURBEVOIE BECON**
- **ISSY LES MOULINEAUX**
- **LACQ**
- **MALAKOFF**
- **MEUDON LA FORET**
- **MONTAUBAN**
- **MONTRouGE**
- **NEUILLY SUR SEINE**
- **PIERRELAY**
- **PUTEAUX**
- **RUEIL MALMAISON**
- **SCEAUX**
- **SOISSONS**
- **STRASBOURG**
- **SURESNES**
- **TARBES**
- **THONVILLE**
- **VANVES**



**Pour tout complément d'informations,
contactez notre Direction Commerciale
2, avenue Sébastopol
BP 95204—57076 METZ Cedex 3**

Tél. : 0 825 120 999

Fax : 0 825 120 666

Mel : infos@agys.fr

www.agys.fr

Société Anonyme au capital de 800 000 €
R.C. METZ

Siège social—2, avenue Sébastopol - 57076 METZ Cedex 03